

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

SESSION 2019

HISTOIRE – GÉOGRAPHIE – ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

Durée : 02 h 00 – Coefficient : 2,5

Le candidat traite obligatoirement les trois parties : histoire, enseignement moral et civique, géographie.

Pour les première et troisième parties, le candidat a le choix entre deux sujets.

	Pages
Première partie Histoire (sujets d'étude) 9 points	2/11 à 4/11
<u>ANNEXE 1 À RENDRE AVEC LA COPIE</u>	3/11
OU	
<u>ANNEXE 2 À RENDRE AVEC LA COPIE</u>	4/11
Deuxième partie Enseignement Moral et Civique 4 points	5/11 à 6/11
Troisième partie Géographie (situations) 7 points	7/11 à 11/11

Ce sujet comporte 11 pages numérotées de 1/11 à 11/11.
Assurez-vous que cet exemplaire est complet.
S'il est incomplet, demandez un autre exemplaire au chef de salle.

L'usage du dictionnaire et des calculatrices n'est pas autorisé

Baccalauréat Professionnel – Toutes spécialités	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Enseignement Moral et Civique	
Repère de l'épreuve : AP 1909-FHG HGEC	1/11

Première partie : Histoire (Sujets d'étude) (9 points)

Le candidat a le choix entre les deux sujets suivants

Sujet 1 : Les États-Unis et le monde (1917-1989)

- *Repérer dans le temps et dans l'espace (3 points)*
 - 1) Complétez le tableau en **Annexe 1a** en plaçant les pays dans la colonne qui leur correspond :

Pays à placer : République Fédérale d'Allemagne - Bulgarie - Royaume-Uni – Cuba - France - République Démocratique Allemande.
 - 2) Sur l'**Annexe 1b** reliez à « démocratie libérale » et à « démocratie populaire » les éléments qui leur correspondent.
- *Mettre en œuvre les démarches et les connaissances du programme (6 points)*
 - 3) Pourquoi l'année 1917 marque-t-elle une rupture dans les relations des États-Unis avec le reste du monde ?
 - 4) Quels sont les atouts des États-Unis pendant la 2^{ème} Guerre mondiale ?

OU

Sujet 2 : La décolonisation et la construction de nouveaux états (Inde et Algérie)

- *Repérer dans le temps et dans l'espace (3 points)*
 - 1) Pour chacun des deux États du sujet d'étude complétez le schéma en **Annexe 2** en plaçant correctement les mots suivants :
 - 2)
Parti du Congrès – 1962 – manifestations, boycotts – lutte armée – France – 1947 – Royaume-Uni – FLN (Front de Libération Nationale)
- *Mettre en œuvre les démarches et les connaissances du programme (6 points)*
 - 3) Proposez une définition de la notion de décolonisation.
 - 4) Que sont les Accords d'Évian ?
 - 5) En 5 à 10 lignes, racontez la fin du processus d'indépendance de l'Inde et ses conséquences politiques et humaines.

Baccalauréat Professionnel – Toutes spécialités	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Enseignement Moral et Civique	
Repère de l'épreuve : AP 1909-FHG HGEC	2/11

ANNEXE 1 (à compléter)

À RENDRE AVEC LA COPIE

ANNEXE 1a

- 1) Complétez le tableau ci-dessous en plaçant les pays dans la colonne qui leur correspond :

Pays à placer : République Fédérale d'Allemagne - Bulgarie - Royaume-Uni – Cuba - France - République Démocratique Allemande.

Alliés des États-Unis pendant la Guerre froide	Alliés de l'URSS pendant la Guerre froide

ANNEXE 1b

- 2) Reliez à « **démocratie libérale** » et à « **démocratie populaire** » les éléments qui leur correspondent.

Démocratie libérale
pendant la Guerre
froide •

Démocratie populaire
pendant la Guerre
froide •

- Capitalisme
- Économie dirigée par l'État
- Collectivisme
- Liberté de la presse
- Société de consommation
- Parti unique
- multipartisme
- Communisme

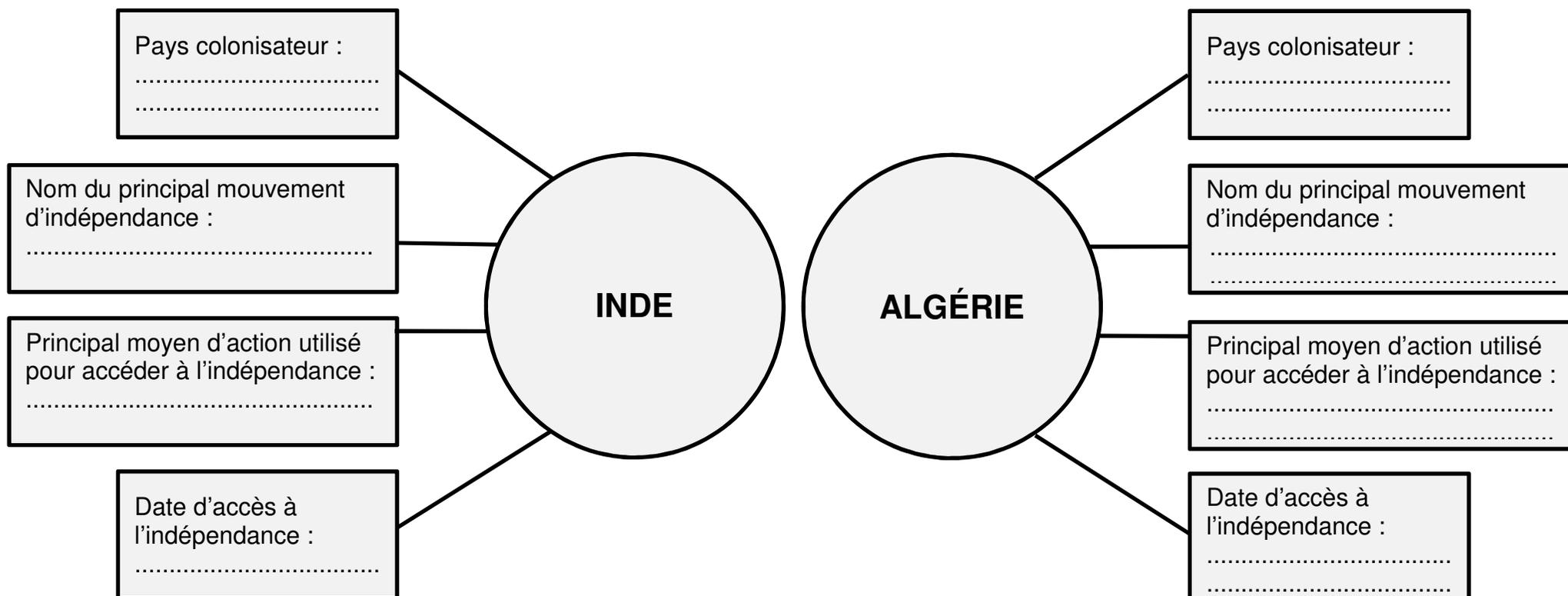
ANNEXE 2 (à compléter)

À RENDRE AVEC LA COPIE

Sujet 2 : La décolonisation et la construction de nouveaux États : Inde, Algérie

1) Pour chacun des deux États du sujet d'étude complétez le schéma ci-dessous en plaçant correctement les mots suivants :

Parti du Congrès – 1962 – manifestations, boycotts – lutte armée – France – 1947 – Royaume-Uni – FLN (Front de Libération Nationale)



Deuxième partie : Enseignement moral et civique (4 points)

Compétences mises en œuvre

- Identifier et expliciter les valeurs éthiques et les principes civiques en jeu
- Mobiliser les connaissances exigibles
- Développer l'expression personnelle, l'argumentation et le sens critique

Sujet : Santé et laïcité

DOCUMENT 1 : Extrait d'un article de La Dépêche du Midi¹ du 30/11/2017.

À l'origine d'un guide de la laïcité à usage des médecins, Jean Thévenot² participe ce jeudi à une table ronde sur la thématique « santé et laïcité ». Il évoque les difficultés auxquelles peuvent faire face les soignants face à certains patients très pieux³.

5 **La question de la laïcité dans le rapport entre patients et soignants n'est pas nouvelle. La situation a-t-elle évolué ?**

Le sujet reste d'actualité. Le guide a été publié il y a deux ans. Il recense les situations dans lesquelles il peut exister des interférences entre convictions religieuses et soins. Dans certaines situations, les croyances mettent en danger le patient ou viennent gêner le travail des soignants.

10 **À quels types de situations délicates font face les médecins ?**

On constate beaucoup d'interférences entre soins et religion au moment de la naissance et au moment du décès. Il existe des rites et coutumes que les soignants doivent connaître. On a également des refus de soins liés dans la religion musulmane au fait d'être soigné par une personne de sexe opposé. Il y a aussi les témoins de Jéhovah qui refusent la transfusion de sang.

15 **Existe-t-il des cas de décès liés à ce type de refus de soins ?**

Quand on a commencé ce travail, on nous a raconté l'histoire d'un homme arrivé à l'hôpital tard dans la nuit pour une fièvre. L'équipe soignante n'était composée que de femmes. Il a refusé d'être soigné. Au petit matin, quand un homme soignant est arrivé, le patient était en état de septicémie avancé. Il est mort dans la journée. On aurait peut-être pu le sauver.

¹ La Dépêche du Midi : quotidien régional publié à Toulouse.

² Jean Thévenot : médecin à l'hôpital Ambroise Paré à Toulouse.

³ Pieux : croyants pratiquants.

25 **Dans quelle mesure l'hôpital doit-il respecter le souhait des patients dans le cas d'un refus d'être soigné par une personne de sexe opposé ?**

30 La loi est claire. Aux urgences, un patient ne peut pas refuser d'être soigné par un soignant de sexe opposé. Hors situation d'urgence, on peut prendre rendez-vous avec qui on veut. C'est un choix. Quand on discute avec des imams, ils expliquent que si dans la religion musulmane il est dit qu'un patient doit être soigné par une personne de même sexe, il est dit aussi que la santé du patient passe avant tout (...).

Comment dialogue-t-on avec un patient refusant les soins par croyance religieuse ?

35 Il faut éviter les situations de blocage car cela crée des crises qui desservent tout le monde. Il faut anticiper et avoir des protocoles pour gérer les situations. C'est un vrai travail médical. Il faut se mettre à la place des patients. Pour un soignant, la laïcité, c'est l'intégration du fait religieux dans la prise en charge du patient. Face par exemple à un témoin de Jéhovah, il faut essayer de prendre toutes les mesures médicales pour éviter qu'il ne se retrouve dans la situation de devoir être transfusé.

Source : Article du journal La Dépêche du Midi, publié le 30/11/2017, disponible sur le site du journal, www.ladepeche.fr/article/2017/11/30/2695128-quand-la-religion-empeche-les-docteurs-de-travailler.html consulté le 23/11/18.

QUESTIONS :

- 1) Quel principe républicain est évoqué dans cet article ?
- 2) Expliquez la phrase soulignée : « Il faut éviter les situations de blocage car cela crée des crises qui desservent tout le monde ».
- 3) Comment l'État et les professionnels de santé ont-ils facilité la mise en œuvre de ce principe républicain à l'hôpital ?

Baccalauréat Professionnel – Toutes spécialités	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Enseignement Moral et Civique	
Repère de l'épreuve : AP 1909-FHG HGEC	6/11

Troisième partie : Géographie (situations)
(7 points)

Le candidat a le choix entre les deux sujets suivants

Compétences mises en œuvre

- Repérer la situation étudiée dans le temps
- Mettre en œuvre les démarches et connaissances du programme d'histoire
- Exploiter des documents pour analyser une situation historique

Sujet 1 : Les frontières de l'Union européenne

DOCUMENT 1 : Introduction de la brochure explicative de l'espace Schengen faite par Dimitris Avramopoulos, commissaire européen chargé de la migration, des affaires intérieures et de la citoyenneté.

Une Europe sans frontières, l'espace Schengen :

L'histoire commence en 1985, lorsque cinq États membres de l'Union européenne (UE) décident de supprimer les contrôles aux frontières intérieures : l'espace Schengen est né. Aujourd'hui, au sein de cet espace couvrant la presque totalité du continent européen - autrefois théâtre de luttes intenses entre les nations -, les frontières n'existent plus que sur le papier. Chaque année, les Européens effectuent plus de 1,25 milliard de déplacements à l'intérieur de l'espace Schengen. La suppression des frontières intérieures de l'Europe apporte également des avantages économiques considérables, qui montrent combien l'avènement de l'espace Schengen est une réalisation concrète, appréciée et aboutie et qui témoignent de son importance à la fois dans notre vie quotidienne et dans nos sociétés. Une réalisation commune que nous nous devons de préserver et de renforcer.

Après deux guerres mondiales dévastatrices, il a fallu de nombreuses années pour abolir les frontières tout en garantissant la sécurité et en restaurant la confiance. La création de l'espace Schengen est l'une des plus formidables réussites de l'Union et elle est irréversible. En mettant l'Europe à notre portée, la liberté de circulation nous unit tous. Faites usage de ce droit et chérissez-le. Sautez dans votre voiture, prenez le train et rendez visite à vos voisins sans plus vous soucier des frontières.

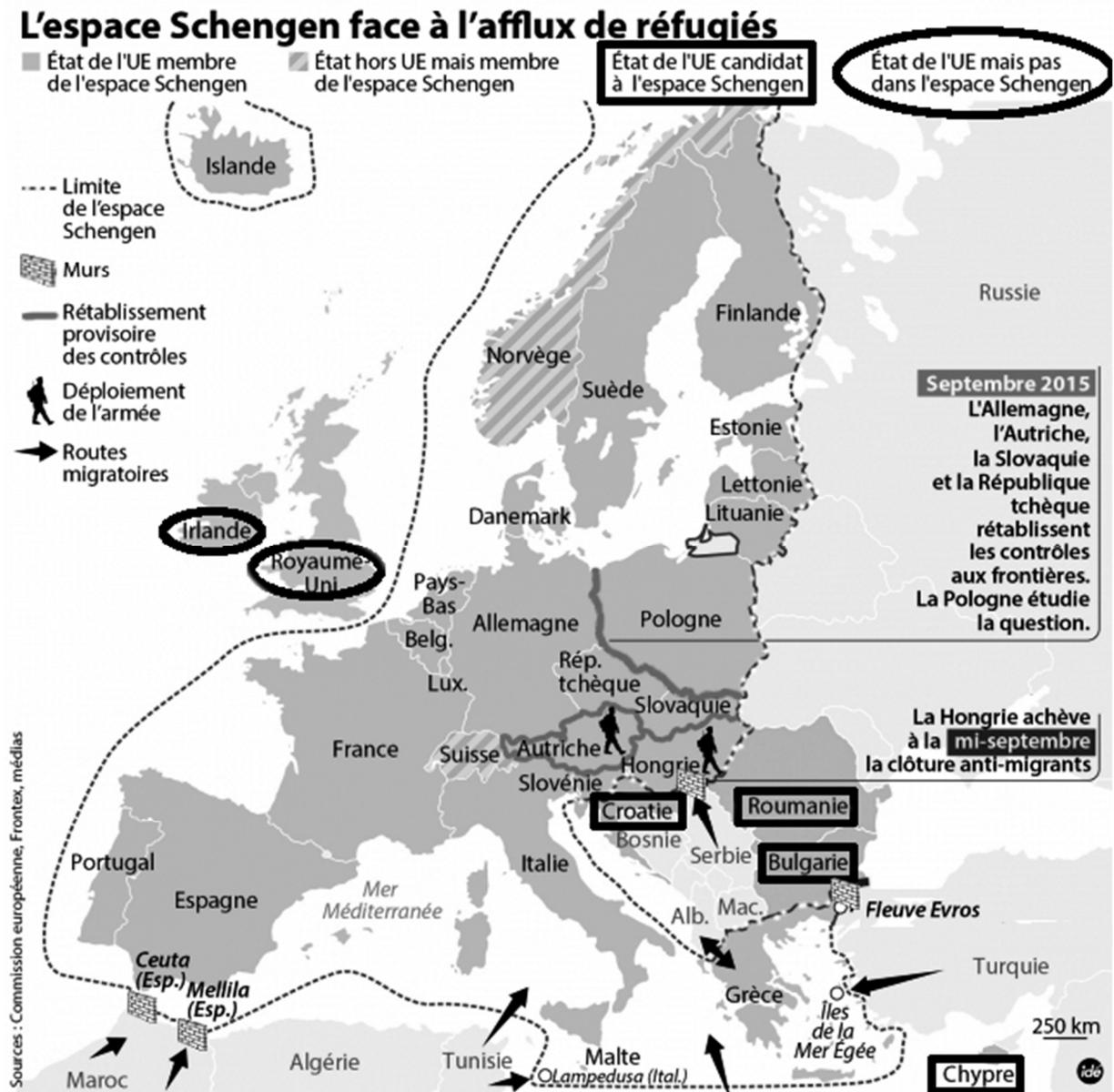
Bon voyage !

Dimitris Avramopoulos.

Source : préface de la brochure Schengen de la Commission 2014-2019, site internet eeas.europa.eu. Site consulté le 21 décembre 2018.

Baccalauréat Professionnel – Toutes spécialités	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Enseignement Moral et Civique	
Repère de l'épreuve : AP 1909-FHG HGEC	7/11

DOCUMENT 2 : L'espace Schengen en 2016.



Source : Carte publiée par le journal *La croix* le 17 septembre 2015 à partir données de la Commission européenne ; site du journal *La croix* consulté le 21 décembre 2018.

QUESTIONS

- 1) Complétez le tableau ci-dessous avec deux pays de l'Union européenne faisant partie de l'espace Schengen et deux pays de l'Union européenne n'en faisant pas partie. **(DOCUMENT 2)**

Pays membres de l'Union européenne	
Appartenant à l'espace Schengen	En dehors de l'espace Schengen
-	-
-	-

- 2) À quel défi est confronté aujourd'hui l'espace Schengen ? **(DOCUMENTS 1 et 2)**
- 3) Expliquez cette citation : « Une Europe sans frontières, l'espace Schengen ». **(DOCUMENTS 1 et 2)**

OU

SUJET 2 : Un grand projet européen

DOCUMENT 1 : Présentation de la livraison du 10 000ème Airbus le vendredi 14 octobre 2016 par le site d'actualités aéronautique et spatiale Air & Cosmos.

Livraison du 10 000ème Airbus : retour sur une réussite européenne

Même dans leurs rêves les plus fous, Roger Béteille, Felix Kracht et Henri Ziegler¹ n'ont jamais imaginé que leur "bébé", c'est-à-dire Airbus, puisse un jour livrer 10 000 avions. Au moment où le GIE (Groupement d'Intérêt Économique) Airbus Industrie se constitue, Boeing et McDonnell Douglas se partagent le monde du transport aérien.

5 (...) Le 18 décembre 1970, l'Assemblée constitutive du GIE Airbus Industrie désigne Henri Ziegler comme administrateur gérant, Roger Béteille comme directeur général et Felix Kracht comme directeur général adjoint. Le trio historique de l'aventure Airbus est officiellement en place.

10 Le 10 mai 1974, Air France réceptionne le tout premier Airbus, un A300 B2. Deux jours plus tard, l'appareil réalise un vol inaugural entre Paris/Orly et Toulouse avant d'entrer en service commercial le 23 mai sur Londres/Heathrow à raison de deux vols quotidiens.

15 Presque 20 ans après avoir réceptionné le tout premier Airbus, Air France prend livraison du 1000^{ème}, le 28 février 1993. Il s'agit cette fois d'un A340-300. Avec ce quadriréacteur, Airbus vient de franchir une nouvelle étape de sa jeune histoire : celle du long-courrier². Le dernier pré carré³ de Boeing et de McDonnell Douglas. La mise en service commercial de l'A340 est précédée d'une série de vols d'endurance. Pas toujours facile. Airbus est alors en plein apprentissage du long-courrier.

20 Le 5 000^{ème} Airbus est livré à Qantas (compagnie aérienne australienne), le 14 décembre 2007 : un A330-200. (...) À ce moment, Airbus a aussi changé de dimension. McDonnell Douglas a disparu, fusionné dans Boeing, et le challenger occupe désormais la première place mondiale, non seulement en nombre d'avions vendus, mais aussi livrés devant son rival de Seattle.

¹ Roger Béteille, Felix Kracht et Henri Ziegler : pères fondateurs d'Airbus

² Long-courrier : vol intercontinental

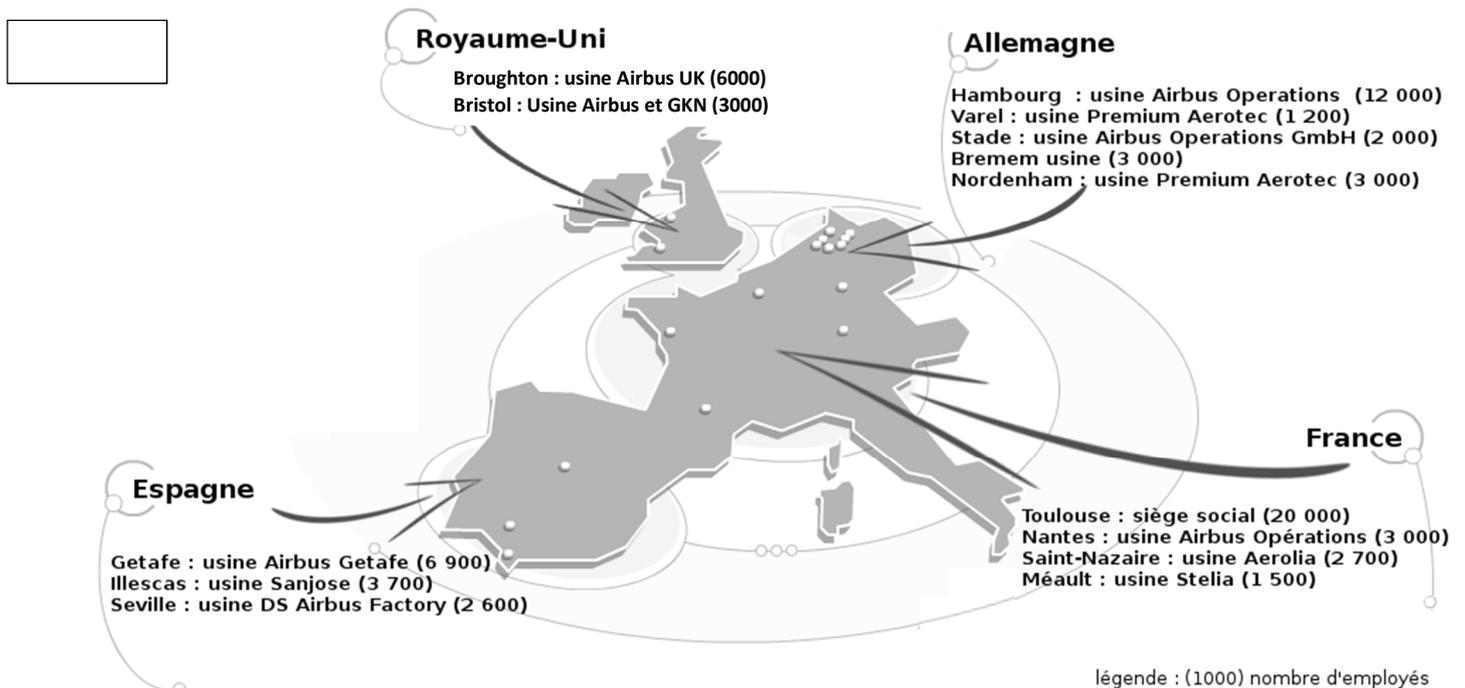
³ Le dernier pré carré : dernier domaine réservé

Source: site d'actualités aéronautique et spatiale Air & Cosmos (www.air-cosmos.com), article du 20 octobre 2016, site consulté le 10/07/2018.

Baccalauréat Professionnel – Toutes spécialités	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Enseignement Moral et Civique	
Repère de l'épreuve : AP 1909-FHG HGEC	10/11

DOCUMENT 2 : L'organisation industrielle d'Airbus.

L'organisation industrielle d'Airbus repose sur une répartition de l'essentiel des charges de travail et de l'emploi entre quatre pays.



Source : Document élaboré à partir des données chiffrées du site internet de la société Airbus, consulté le 16 novembre 2018.

QUESTIONS :

- 1) Expliquez la phrase soulignée dans le texte : « Airbus a aussi changé de dimension ». **(DOCUMENT 1)**
- 2) Pourquoi Airbus est-il un groupe industriel majeur en Europe ? Justifiez votre réponse à l'aide du document. **(DOCUMENT 2)**
- 3) Comment les grands projets économiques européens améliorent-ils l'unité de l'Europe ? Vous répondrez à cette question à l'aide de l'exemple d'Airbus et de vos connaissances.

Baccalauréat Professionnel – Toutes spécialités	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Enseignement Moral et Civique	
Repère de l'épreuve : AP 1909-FHG HGEC	11/11